

Nombre de  
membres en  
exercice

**25**

Présents et  
représentés

**23**

Délibération

Date de mise  
en ligne

24 NOV. 2023

Déposée en  
Préfecture le

23 NOV. 2023

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY**

### **SEANCE du 17 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois

Le dix sept du mois de novembre à huit heures

Le BUREAU du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le neuf novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni en visioconférence en séance Ordinaire sous la présidence de Ségolène GUICHARD, 1ère Vice-Présidente.

#### Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LECONTE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Magali MUGNIER, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

#### Etaient excusé(e)s

Frédérique LARDET, Aurélien MODURIER

Magali MUGNIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

## **OBJET**

### **DEMANDE D'INTERVENTION DE L'EPF 74 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE VIUZ-LA-CHIÉSAZ**

Par courrier du 2 octobre 2023, la Commune de Viuz-la-Chiésaz a informé le Grand Annecy de sa volonté d'acquérir deux locaux commerciaux en VEFA, deux parkings en sous-sol et sept places de stationnement extérieures, situés route de la Vétaz à Viuz-la-Chiésaz.

La commune souhaite solliciter l'Établissement public foncier de la Haute-Savoie (EPF 74) pour acquérir ces biens.

Ces locaux, parkings et stationnements sont situés dans l'opération d'aménagement « Chez Bâton », au chef-lieu. Le programme qui comprend 86 logements, dont 30 logements locatifs sociaux et 9 logements en accession aidée, 47 logements privés, 2 commerces et une place publique, est en cours de réalisation. La livraison des premiers logements et des locaux commerciaux est prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Cette acquisition a pour objectif de pérenniser ces deux commerces et leur destination pour répondre aux besoins de la population. Elle s'inscrit dans les orientations du PADD du PLUI HMB en cours d'élaboration et notamment celle relative à la ville du quart d'heure.

L'avis des Domaines du 28 septembre 2023 indique les valeurs suivantes :

- 515 000 € HT pour les deux locaux commerciaux (local A : 189,39 m<sup>2</sup> ; local B : 66,74 m<sup>2</sup> avec réserve de 29,52 m<sup>2</sup>),
- 12 000 € HT par place pour les parkings en sous-sol.

**LE BUREAU DECIDE :**

de donner un avis favorable à cette intervention.

**LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Voix POUR : 23

Le Secrétaire de séance,



Magali MUGNIER

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.